

# VOYAGES

LITURGIQUES

## DE FRANCE:

00

### RECHERCHES

Faites par le Sieur DE MOLEON en diverses Villes du Royaume.

#### CONTENANT

Plusieurs particularitez touchant les Rites & les Usages des Eglises.

#### VIENNE.



IENNE en Daufiné, en latin Vienna Allobrogum, Colonie Romaine, est une des plus anciennes villes des Gaules, & où il y a le plus d'antiquitez. Elle est bâtie en demi cercle sur la croupe

de trois montagnes au bord du Rhône, ad Rhodanum, & de la rivière de Jère, ad Jairam.

Vienne sut non seulement une Colonie Romaine, mais encore dans toute l'apparence le Siége du Préset du Prétoire des Gaules; étant nommée la premiere avant Lyon dans la Notice de l'Empire d'Occident, & dans la Lettre que les deux Eglises de Vienne & de Lyon écrivirent au sujet de leurs premiers Martyrs aux Eglises d'Asie & de Phrygie, rapportée par Eusebe au Livre 5. de son Histoire

Ecclesiastique chap. 1.

Les Romains s'y plurent beaucoup, comme il paroît par ce qui y reste encore de leurs ouvrages. Tant de beaux restes de Forteresses, d'Amphitheâtres, d'Aqueducs, de Bains, de Grottes, de Pyramides & d'anciennes Inscriptions, sont des marques de sa premiere grandeur. Elle est aujourd'hui presque ensevelie dans ses ruines. Et cependant il n'y a point de Ville en France qui ait encore tant de monumens antiques.

1

tr

de

h

di

(tt

qı'i

ď,

N

Ç

A la porte de la Ville qui est du côté de Lyon, il y a une tour nommée la Tour de Pilate, parce que Pilate (si l'on croit la Tradition du peuple) y a fini ses jours. Cela n'est pas certain. Il est vrai qu'Adon Archevêque de Vienne, dit dans sa Chronique, que Pilate sut relegué à Vienne, & qu'il y finit ses jours, s'étant ôté à lui-même la vie par desespoir. Nous souhaiterions avoir sur ce fait un garant plus ancien qu'un Auteur du Ix. siecle.

En avançant on trouve sur la gauche l'Eglise de S. Sévere, où l'on voit des tombeaux ou cercueils de pierre & des épitaphes qui paroissent d'une tres-

haute antiquité.

S. Sévere ancien Prêtre de Vienne, qui a fait construire cette Eglise, y est enterré selon son épitaphe, [ qui n'est pas neanmoins de son temps, ] laquelle se lit sur le pavé devant le grand Autel, avec deux autres qui en sont assez proches.

Il y a là beaucoup d'épitaphes de Payens, qui se faisoient enterrer d'ordinaire sur le bord des

grands chemins.

Dans une Chapelle audessous du grand Autel à main gauche, il y a une ancienne Epitaphe grecque d'une Dame Chrétienne, qui mourut sous le Consulat de Valentinien & d'Anatolius, [l'an 440.] & fut enterrée le jour de la Parascéve ou le Vendredy saint, dans l'esperance de ressusciter avec Jesus - Christ. On voir par cette Epitaphe qu'il y avoit quelques familles Grecques établies à Vienne, & que la langue Grecque n'y étoit pas alors tout-à-fait inconnue.

Dans une Chappelle voisine de la précedente, il y a une Epitaphe où le nom d'Epagathe est marqué deux sois. Ce pouvoit être quelqu'un de la famille de S. Epagathe de Vienne, qui mérita le nom d'Avocat des premiers Chrétiens, & qui souffitte à Lyon le martyre avec sainte Blandine &c.

Saint-André le Bas.

L'Eglise Abbatiale de Saint-André le Bas, est d'une excellente architecture. Il y a deux colonnes de marbre d'une hauteur & d'une grosseur merveilleuse qui soûtiennent la voûte du Chœur; il y a dans cette Eglise plusieurs Epitaphes anciennes. On en voit une proche du clocher, qui fait connoître qu'un Roy Conrad a réparé les ruines de cette Eglise, & qu'il y a établi des Moines, ou qu'illeur a fait de grands biens.

C'étoit un des plus religieux Princes de son tems, Il fut Roi de Bourgogne & d'Arles dans le x.siècle. La Table ronde.

Proche de ce Monastere, après avoir passé la ruë, on trouve un ancien Asyle nommé la Table ronde, apparemment parce qu'il y en avoit une autresois; il n'y a que quatre piliers élevez sur une platte sorme. On ne pouvoit saisir ni les personnes qui s'y étoient retirées, ni les biens qu'on y avoit mis.

A ij

#### Clostre de S. Maurice de Vienne: Notre-Dame de la Vie.

Un peu plus loin au milieu d'une place, est une Eglise nommée Nôtre-Dame de la Vie; où l'on dit qu'étoit anciennement le Prétoire où se rendoit la Justice. On y voit encore de fort grandes colonnes d'ordre Corinthien qui soûtiennent le toit de l'Eglise qui est quarrée. Il y a devant le grand Autel le tombeau de Jean-Faber ou le Févre, Archevêque de Tharse.

A côté de cette Eglise est le lieu où l'on rend la Justice; avec la Conciergerie, dont les prisons sont fort belles: si toutesois il y en a de belles.

On remarque dans un ancien Ordinaire de l'Eglise de Vienne environ de cinq cens ans, que les Religieuses du Monastére de sainte Colombe assistoient autresois aux Processions des Rogations avec le Clergé de l'Eglise Cathedrale.

Cloîtres de S. Maurice.

A l'entrée de ce qu'on appelle les Cloîtres de S. Maurice, il y a une porte qui conduit à celle d'Avignon. Sur cette porte des Cloîtres il y a une fort ancienne Inscription payenne, gravée sur une grande pierre en fort gros caracteres, qu'on appeloit anciennement lettres onciales La voicy.

DD. FLAMINICA VIENNÆ
TEGULAS ÆNEAS AURATAS,
CUM CARPUSGULIS ET

VESTITURIS BASIUM, ET SIGNA
CASTORIS ET POLLUCIS CUM EQUIS,
ET SIGNA HERCULIS ET MERCURI.
D. S. D.

On voit par cette Inscription que Castor & Pollux aussi bien qu'Hercule & Mercure ont été autrefois adorez à Vienne comme des Dieux; & qu'ils y avoient non-seulement leurs Prêtres nom-

Le grand Portail de l'Eglise Cathedrale de Saint-Maurice de Vienne est fort beau : il est accompagné de deux autres moindres aux deux côtez, & de deux hautes tours qui lui servent d'ornement, &

qui servent aussi de clochers.

L'Eglise est sort belle au dedans & bien éclairée, grande, & toute reblanchie, avec des voutes azureés. [Elle est encore plus considérable par la qualité de Sainte qu'on lui a toûjours donnée, Santta Fiennensis Ecclesia, & d'Eglise la plus ancienne des Gaules; comme aussi d'avoir eu 37 ou 38 Archevêques reconnus pour Saints.]

Il n'y a rien sur le grand Autel qu'un petit retable haut d'un pied ou d'un pied & demi. La table

de l'Autel est un peu orousée.

Il y a, tout le long des murailles de l'Eglise, des Chapelles. Il y en a une du S. Esprit, nommée aussi la Chapelle Taberniere à cause d'une vigne qui a été donnée à cette Chapelle à condition de four-nir le vin destiné à l'usage de la Sacristie pour le Sacristie. [Il y a encore d'autres Eglises ausquelles on a aumôné certaines terres, & certaines vignes, ou maisons, pour fournir le pain & le vin, matiere du Sacristie de nos Autels. ]

On observe sur le pavé de l'Eglise, vers le milieu de la nes en tirant vers le grand portail, des vestiges d'une Chapelle que S. Adon Archevêque de Vienne y avoit sait construire en l'honneur de Sepulcre de J. C. laquelle ayant été transportée

\* Pollux neanmoins n'est fils de Jupiter que d'une maniere impropre, étant fils de Leda que Jupiter aimoit, et de Tyndate mari de Leda,

A iij

#### S. Maurice de Vienne.

dans le petit Cloître, on a marqué son ancienne place sur le pavé par ces mots gravez en diverses pierres:

> HIC ERAT CAPELLA SANCTI SEPULCRI.

Au côté gauche de l'Eglise il y a un Cloître avec un petit Cimetiere au milieu & une petite Chapelle du Sépulcre. Il paroît par plusieurs Epitaphes du milieu du treizième siecle, que la vie commune étoit encore alors en usage parmi les Chanoines & autres Ecclesiastiques de cette Eglise, & même au coin du Cloître il y a des vestiges d'un Resectoire, d'un Dortoir, & deux Epitaphes entre autres, où il est parlé de generali resettione, & de Conventu istius Ecclesia. Il y en a une autre qui est bien d'une autre espece : elle est d'un Chanoine nommé Berlion, qui a sondé l'an 1252. un Anniversaire, ou Obit, pour les ames de ceux qu'il avoit trompez ou volez, pro remedio animarum illorum quos in aliquo des raudaverat, quod siet in seste Mortuorum.

Il y a dans la seconde aîle de ce Cloître du côté de l'Orient trois grandes Chapelles. La premiere fut d'abord dediée sous le titre des SS. Martyrs Maccabées, & depuis elle a eu le nom de S. Maurice. Elle est ornée d'anciennes peintures assez belles. Celle qui est la plus remarquable représente une Procession de tout le Clergé de l'Eglise Cathedrale avec ses habits & ornemens. Les Chanoines y ont la chasuble & l'aumusse pardessus (comme à Rouen en hiver;) & le Précenteur, le Chantre, le Capiscol ou Scolastique, & le Maître du Chœur y sont representez avec de longs bâtons, (comme des bourdons) pour marque de leurs dignitez ou sonctions.

#### S. Maurice de Vienne.

Après cette Chapelle & au milieu de cette galerie est la Chapelle de S. Jean-Baptiste, qui étoit
la Chapelle des Fons baptismaux, parce qu'on y
conféroit autresois le Baptême aux Catechuménes
& aux enfans. Elle est même appellée dans l'ancien
Ordinaire de Vienne, La Chapelle des Patriarches

& Prophètes & de S. Jean-Baptiste. Il faut bien
observer tout cela, afin de bien comprendre ce qui
sera marqué dans la suite en plusieurs endroits de
cet ancien Ordinaire. La Reine Ermengarde semme du Roy Raoul y sut enterrée, comme il se
lit dans une Inscription qui est presque effacée.

Plus loin & vers la porte qui conduit au Palais Archiepiscopal est encore une troisième Chapelle dediée en l'honneur de Nôtre-Dame, à l'entrée de laquelle est le tombeau de la Reine Mathilde semme du Roy Conrad, duquel nous avons parlé pag. 3.

### Voici l'Epitaphe de cette Reine.

VI. Kl. Decemb. ob. Magtildis uxor Regis Conradi, qui obiit xiv. Kl. Novemb. & dedit S. Mauritio villam Lusiniacum CUM SIRVIS ET
ANCILLIS, & omnibus appendiciis; & dista
Regina dedit thuribulum magnum totum aureum, &
Crucem auream, & dedit coronam lampadarum totam
argenteam ante domini sepulcrum: qua Regina jacet
intus parietem ante Capellam B. Maria Virginis.

On voit par-là qu'il y avoit encore dans les Gaules au dixième siecle des esclaves de l'un & de l'autre sexe, & qu'en donnant des terres à l'Eglise [ou aux Monasteres] on leur donnoit aussi quelquesois les esclaves.

Le saint Sacrement est conservé dans l'Eglise Cathedrale au pied du grand Crucisix dans le Jubé sub titulo Crucis, au long de la muraille intérieure du Chœur, avec une lampe devant. Il y & dans ce Jubé audessous du saint Sacrement un Autel de la Paroisse, où l'on va chanter la Messe du Jeûne après Primes [ autrefois après Sextes ] aux Vigiles occupées de l'Office de quelque Saint.

La Chaire Archiepiscopale pour les jours ordinaires, est au bout de la derniere chaise du Chœur, comme à Rouen, fort simple, plus élevée de deux ou trois pieds que celles des Chanoines, avec une stalle de même, à demi couverte d'un petit fronton

de menuiserie, sans daix audessus.

Le Chœur est orné d'une tres-belle & tres-haute menuiserie toute neuve : il n'y a que deux rangs de stalles. Les Chantres qui sont Prêtres, sont sans aumusses avec les Chanoines, au premier rang d'en haut. Le second est occupé par les autres à la reserve des Clercs & Enfans de Chœur ou Clergeons au nombre de dix, qui n'ont pas même de rebord de siege pour pouvoir s'asseoir, & sont debout durant tout l'Office.

Ces enfans ont la foutanne noire, la tonsure & les cheveux comme tous les Ecclesiastiques qui sont un peu réguliers. Leurs surplis aussi-bien que ceux des Chanoines & des Chantres sont extrèmement courts avec un revers de dentelle au tour du coû & par dessus à peu près comme ces collets ronds de manteaux ou brandebourgs: les manches sont choses comme celles des hanoines de Lyon.

L'air de leur chant est en partie celui de Lyon, & en partie celui de Rouen. Ils portoient l'aumusse sur les épaules, comme ceux de Lyon, ainsi qu'il se voit dans une Chapelle à côté du Chœur, dans laquelle un Chanoine du siecle passé la porte ainsi. Ce n'est que depuis les guerres qu'ils ont mis l'auz

musse sur le bras,

Je ne sçai pas au vrai depuis quel temps ils ont mis neuf lutrins dans leur Chœur; mais il est certain qu'ils chantoient autrefois de memoire, & que les Recordations se faisoient encore tous les Samedis pour le bas-Chœur en 1524.

Ils ne chantent point deux petits Offices de suite. Primes se disent à huit heures du matin; Tierces à neuf, avant la grande Messe; Sextes après; à deux heures après midi Nones (qu'on ne chante point les grandes Fêtes; ) Vêpres à trois heures. Et cela est recommandé dans le nouveau Breviaire de Vienne. Il étoit défendu autrefois de dire de suite plusieurs Heures de l'Office divin; s nous le verrons sur la fin de cette Relation, ] & selon le premier esprit de l'Eglise, les Heures grandes & petites se dissoient de trois heures en trois heures ou environ; les trois Nocturnes séparément pendant la nuit, Laudes au point du jour; Primes à Soleil levant, Tierces sur les neufhoures; Sextes à midi, cette Heure est même appellée Meridies dans les Ordinaires de Lyon & de Soissons; Nones sur les deux ou trois heures après midi; Vêpres sur les cinq ou six heures comme or fait encore au College de Cluny à Paris; & enfin Complies immédiatement avant que de se coucher, comme font encore la plûpart des Religieux.

Aux grandes Fêtes Complies ne sont chantées à S. Maurice de Vienne que par le Sacristain & deux ou trois Chapelains qui lui servent d'aides : le

Chœur ne s'y trouve point.

Le Jeudi à Vêpres on n'y fait point la répetition du Queniam in aternum misericordia ejus, après chaque Verset du Pseaume 135.

A tous les Offices, quand l'Officiant a chanté Deus in adjutorium meum intende, tous répondent à

L

Cha

III.

grig.

dict

: )(t<u>'</u>

Au

ing

ui)

To

que }

100

1

ithit

qil.

À

1 1

 $D_{ij}$ 

0

(j.

F

da

Ċ

la quinte en bas Domine ad adjuvandum me festina. Gloria Patri. &c. jusqu'à l'Alleluia qu'ils chantent plus haut, & qui sert d'Antienne aux petites Heures: car aussi-bien qu'à Lyon il n'y a jamais d'Hymne qu'à Complies; comme il n'y en a point encore dans toutes nos Eglises les trois derniers jours de la Semaine sainte & durant l'Octave de Pâques.

A la Messe du Chœur le Célébrant, le Diacre & le Soudiacre ont des mîtres aux jours solennels, & ne portent jamais d'aumusse à l'Autel, le Thuriseraire aussi Soudiacre est en aube & en tunique, & les deux Ensans de Chœur ou Clergeons porte-

chandeliers sont en aube.

Le Diacre & le Soudiacre font l'entrée de l'Autel & la confession avec le Prêtre: après quoi le Soudiacre & le Thuriferaire sont presque toûjours au côté droit de l'Autel in cornu Epistola regardans le Prêtre de prosil à deux pas de l'Autel. Le Diacre est derriere le Prêtre soit au côté soit au milieu de l'Autel, mais éloigné de quatre ou cinq pas. Il ne s'en approche que lorsqu'il est nécessaire.

Les Portechandeliers font presque les mêmes

choses & les mêmes cérémonies qu'à Lyon.

Après que l'Evangile a été chanté, le Soudiacre pendant le Credo fait baiser aux Chanoines le Livre des Evangiles ouvert, comme au Célébrant.

Après que le Célébrant a encensé les Oblata & l'Autel, il fait lui-même le grand encensement tout au tour de l'Autel, (ce que le Diacre fait à Lyon & à Rouen;) & alors le Diacre lui soûtient des deux mains la châsuble par derriere. Le Prêtre commence cet encensement par le milieu de l'Autel, puis par le côté de l'Evangile, ensuite par derriere l'Autel, & revient par le côté de l'Epitre après quoi il est encensé par le Diacre.

Le Soudiacreayant reçu la patene va au haut du Chœur jusqu'au Sanctus. Et au Sanctus il va derriere l'Autel jusqu'à Nobis quoque peccatoribus, qu'il revient derriere le Diacre, & lui presente la patene; & le Diacre la presente au Prêtre ou à l'Archevêque.

Quand il y a plusieurs Soudiacres, ils suivent le Soudiacre d'office dans toutes ses démarches.

Au Pater le Prêtre éleve l'Hostie avec le Calice à in calo, & il baisse l'un & l'autre à in terra comme à Lyon, conformément à la lettre.

Tout le reste est à peu près comme à Lyon, sinon que le Diacre se tourne vers le Septentrion quand il chante l'Ite, missa est. Et le Prêtre ayant donné la benediction & recité l'Evangile In principio, s'en retourne avec ses ministres dans le même ordre qu'ils sont venus.

Aux grandes Festes que l'Archevêque célebre la Messe, il a avec lui six Prêtres assistans, sept Diacres, & sept Soudiacres: (ce que le pieux & illustre Archevêque d'aujourd'huy rétablit le jour de la Pentecôte en 1697.) & autresois sept portechandeliers qui n'y sont plus qu'au seul jour de Pâques. Les six Prêtres assistans ont le pas audessus du Diacre & du Soudiacre Chanoines, comme les six Diacres assistans l'ont audessus du grand Soudiacre quoique Chanoine. L'Archevêque monte comme à Lyon dans sa chaire qui est tout au fond & au milieu de la coquille ou abside.

On sera sans doute édissé de trouver ici les plus anciennes pratiques qui s'observoient autresois dans cette célebre Eglise, tirées de son Ordinaire qui a bien quatre cens cinquante ans. On ne fait aucune mention dans cet Ordinaire de la Feste de la Trinité, de la Feste Dieu ou du Saint-

Sacrement, de S. Bernard, de S. Louis Roy de France, de la Commemoration de tous les fideles Trépassez au deuxième de Novembre, ni de la Conception de la Vierge Marie. C'est de-là qu'on juge de l'àge du Manuscrit, comme aussi de l'écriture qui a les caracteres & les marques d'environ cinq cens ans.

Les Festes solennelles y sont marquées par Cantores & Baudes. Cantores sont le Préchantre & le Chantre qui y tiennent le Chœur. Baudes veut dire les grosses cloches, dont la plus grosse se

nomme Bauda.

Les Dimanches le Prêtre découvert & en chape, fait l'eau-benite au Benitier comme à Lyon, puis il asperse les Autels. Le reste de l'aspersion s'y faisoit & s'y fait encore avant la Messe pendant la Procession par le Célébrant qui est alors couvert de son. bonnet. L'on y voit que la Procession qui se fait les Dimanches avant la Messe, n'est précisément que pour asperser tous les lieux, comme l'Eglise, les Cloîtres, le Réfectoire, le Dortoir, la Cuisine, & les allistans, comme on le verra encore ailleurs. On dit même à Vienne l'Aspersion, & non la Procession; sonner l'Aspersion, aller à l'Aspersion. Il y est fait mention dans l'ancien Ordinaire, de toute l'Eglise, de tout le Clergé en sortant du Chœur, des Cloîtres, du Refectoire devant lequel on disoit Oremus dilectissimi; & encore de l'autre côté du Cloître, apparemment de l'Infirmerie, autant qu'on en peut juger par l'Oraison Omnipotens sempiterne Deus mastorum & c. On y faisoit & l'on y fait encore des stations en chantant des Répons: & tout cela pour donner temps au Célébrant d'aller afperser de tous côtez, la station ne se faisant que pour l'attendre, & le Répons ne se chantant que

pour occuper le Chœur pendant ce temps-là. C'est le Diacre qui y est marqué pour porter la Croix, & le Soudiacre pour porter le benitier. Ce qui doit faire rougir les moindres Clercs qui tiennent ces sonctions audessous d'eux.

Il y a ensuite une Rubrique qu'il ne faut pas oublier ici. Il est dit qu'on fera ainsi tous les Dimanches, excepté que quand le Chef de S. Maurice sera exposé sur l'Autel, on ne fera point la Procession dans le Cloître; sans doute asin de ne pasquitter l'Eglise où la Relique de ce saint Patron est exposée]. Tirons de-là cette induction, que le Dimanche dans l'Octave du saint Sacrement (ou à une Feste de Patron) sorsque le Corps de Jesus-Christ le Saint des Saints reste exposé sur l'Autel, la Procession ne devroit point sortir de l'Eglise.

A toutes les Féries de l'Avent & depuis la Septuagesime jusqu'à Pâques, on y chantoit & on y chante encore aujourd'hui à Complies, l'Hymne

Christe qui lux es & dies.

On triomphoit les grandes Antiennes O, c'està dire, qu'on les repétoit après chaque Verset de Magnificat, comme à Lyon, & comme on fait encore à Rouen trois sois au Magnificat & au Benedistus, des Fêtes triples ou solennelles.

Il y avoit Station à quelque Eglise tous les Di-

manches de l'Avent & aux Quatre-temps.

C'étoient souvent des Soudiacres qui portoient les chandeliers: ce qu'on pourra voir dans plusieurs endroits de l'Ordinaire, & entre autres au Samedi des Quatre-temps de l'Avent & au jour de Noël en trois différens endroits. Aux Festes solennelles c'étoient même deux Prêtres en chappes, qui portoient les chandeliers devant l'Evêque.

[On avoit bien une autre idée de ces moindres fonctions de l'Eglise autresois, qu'on n'en a aujourd'hui. Des Soudiacres, des Diacres & des Prêtres mêmes se faisoient un honneur de ce que les moindres Clercs tiennent audessous d'eux. Cela ne vient que d'orgueil, ou faute de connoître combien est grand leur ministere.]

Les Fêtes solennelles l'Archevêque encensoit aux troisième, sixième & neuvième Répons (aussibien qu'au Te Deum); & après avoir ajoûté le Gloria Patri, on les répetoit encore depuis le commencement jusqu'au Verset, asin de lui donner le

temps d'achever son encensement.

La nuit de Noël les six premieres leçons étoient chantées par des Chanoines, la septiéme par un Archidiacre, la huitième par le Doyen, & la neuvième par l'Archevêque précedé de deux Prêtres chappez portant deux chandeliers devant lui.

Durant le neuvième Répons l'Archidiacre se revétoit dans la Sacristie des plus beaux ornemens. Deux Soudiacres en aube portoient devant lui les deux chandeliers, un troisième Soudiacre en tunique portoit l'encensoir, & un quatrième Soudiacre aussi en tunique portoit le Livre des Evangiles. Et ils alloient ainsi tous cinq au Jubé, où la Genealogie étoit chantée cum cantu par l'Archidiacre.

C'étoit l'Archevêque qui disoit la Messe de la nuit avec deux Soudiacres portechandeliers, un Soudiacre Chanoine, & un Archidiacre. Avant que de la commencer on alloit faire station à une Chappelle de Nôtre-Dame. On ne disoit & on ne dit encore aujour-d'hui au commencement de Laudes, ni Verset sacer-dotal, ni Deus in adjutorium; mais elles étoient enchassées dans la Messe, & aussitôt après la Come

munion on les commençoit absolument par l'Antienne Natus est nobis & e. avec les Pseaumes, durant lesquels le Célébrant étoit assis. On n'y disoit ni Capitule ni Verset: mais après le Benedistus avec son Antienne, le Célébrant retournoit à l'Autel pour y dire l'Oraison de la Postcommunion, & le Diacre disoit, Benedicamus Domino, alleluia, alleluia. C'est encore aujourd'hui le même rite. C'est toujours un Archidiacre qui sert de Diacre quand l'Archevêque officie: & les quatres Archidiacres ont chacun leurs Festes où ils doivent servir de Diacre à l'Archevêque. Quelque solennelle que sût cette Messe, elle l'étoit beaucoup moins que celle de Tierces.

Au point du jour on faisoit une station à une Chapelle de sainte Anastasse à l'imitation de Rome. C'est peutêtre de là qu'est venuë cette Oraison ou Memoire de sainte Anastasse à la Messe. C'étoit le Doyen qui la célébroit : le Diacre n'étoit qu'un simple Chanoine, & y disoit à la fin, Ite, missa est : alleluia.

L'Archevêque, qui célébroit encore la grande Messe d'après Tierces, avoit six Prêtres assistans, sept Diacres dont un étoit Archidiacre, sept Soudiacres, & sept portechandeliers dont cinq étoient Soudiacres & deux autres étoient Enfans de Chœur

ou Clergeons.

C'étoit dans le Chapitre que l'Archevêque se revêtoit d'habits pontificaux pendant qu'on chantoit Tierces, & les six Prêtres assistans, les sept Diacres, les sept Soudiacres & les sept portechandeliers se revêtoient ou derriere l'Autel ou dans le Revestiaire ou Sacristie. Tous ceux du grand Chœur étoient revêtus de chappes de soye durant la Messe, avant laquelle on alloit processione

nellement prendre l'Evêque dans le Chapitre en cet ordre: Premierement marchoient les sept portechandeliers, puis un Soudiacre qui portoit l'encensoir, & le Chanoine Soudiacre le texte des Evangiles couvert d'or, avec les six Soudiacres assistans. L'Archidiacre ensuite portoit la Croix d'or, suivi des six autres Diacres & des six Prêtres assistans, puis des Chantres, qui ayant reçu la benediction de l'Archevêque, rentroient dans le Chœur, & commençoient l'Introit de la Messe & le Pleaume. Au Gloria Patri, toute cette pompe ou ce grand nombre de Ministres ou Officiers entroit dans le Chœur avec l'Archevêque; & les uns & les autres ayant tous ôté leurs mitres & capuchons ou aumusses [ capellis & mitris remotis ] au milieu du Chœur, l'Archevêque saluoit d'abord l'Autel, puis le côté droit du Chœur, & enfin le gauche, & il étoit pareillement salué des deux Chœurs. Après quoi il s'avançoit devant l'Autel, & y disoit le Confiteer avec ses Ministres, les chandeliers étant mis en partie sur l'Autel, en partie au haut & au bas du Chœur.

L'Archevêque étant monté à l'Autel l'encensoit, étant aidé par l'Archidiacre. Ensuite ayant le dos tourné à l'Autel & étant soûtenu par deux Diacres, il donnoit le baiser de paix aux Diacres, aux Prêtres assistans & à son Chapelain revêtu de chappe. Après quoi il montoit à son thrône ou en sa chaire de marbre élevée de quatre degrez derriere l'Autel contre la muraille au milieu & au fond de la coquille ou abside: ce qui se pratique encore aujour-d'hui. De sorte qu'il peut être vû du Clergé & du peuple, comme à Lyon.

On y chantoit le Kyrie eleison avec les Tropes Te Christe &c. [On ne les y chante plus à present,]

& le Gloria in excelsis à trois Chœurs, dont l'Evêque & ses assistans en faisoient un. Cependant deux Clergeons alloient dans le Chœur y porter les tablettes comme à Lyon pour chanter le Gra-

duel & l'Alleluia, per rotulos.

Après l'Oraison Concede, deux grands Chanoines Prêtres chantoient & chantent encore les louanges ou acclamations, Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat, comme à Rouen; & retournant au Chœur avant que de se remettre en leurs places, aussi-bien que ceux qui chantoient soit l'Epitre, soit le Graduel, soit l'Alleluia, ils recevoient la benediction de l'Archevêque.

L'Offertoire se chantoit avec plusieurs Versets, comme on fait encore à Lyon, & comme on a fait

aussi autrefois à Rouen.

Les six Prêtres assistans récitoient le Canon avec l'Evêque & faisoient les mêmes signes que lui, selon qu'il est marqué dans l'Ordinaire de l'Eg ise Cathedrale de l'an 1524. Suburbani signa faciant durante Missa ad modum Episcopi; & sic in omni-

bus aliis majoribus Festivitatibus.

Immediatement après l'Agnus Dei, les Chantres étant debout devant l'Autel, invitoient le Clergé & le peuple à la sainte Table pour y participer à la sainte Eucaristie en chantant le Venite populi &c. comme cy-après à Lyon. Ceux du grand Chœur, c'est-à-dire les grands Chanoines & les perpetuels, étant debout autour de l'Autel, & ceux du petit Chœur étant debout devant le Ratelier\*, l'Archevêque donnoit le baiser de paix à tous ceux du grand Chœur. Après quoi ceux

<sup>\*</sup> Le Ratelier étoit un grand chandelier de cuivre avec sept cierges, comme cy-après en l'Eglise de S Jean de Lyda.

qui vouloient communier restoient-là & communioient, & les autres s'en retournoient au Chœur. On ajoûtoit à l'Antienne de la Communion les Louanges ou Acclamations, Hunc diem, multos annos, istam sedem Deus conservet. Summum Pontissem Apostolica sedis Deus conservet. Episcopum nostrum Deus conservet. Populum Christianum Deus conservet; feliciter, feliciter, feliciter. Tempora bona habeant. Multos annos Christus in eis regnet: In ipso semper vivant. Amen. Et cela pour occuper le Clergé & le peuple pendant qu'on communioit.

[ Tout cela se pratique encore à Vienne aux jours de Noël, de Pâques & de la Pentecôte, excepté qu'on ne porte plus les sept chandeliers

qu'au jour de Paques.]

[Comme la Procession qui se faisoit les Dimanches avant la grande Messe, étoit pour asperser l'Eau-benite; aussi les Processions qui se faisoient aux Fêtes solennelles avant la grande Messe & les Vespres, n'étoient que pour aller querir l'Evêque. Et cela se fait encore à Vienne & en d'autres Eglises en tout ou en partie.]

On annonçoit dans le Synode combien il y avoit de Dimanches entre l'Epiphanie & la Septuagesi-

me, & entre la Pentecôte & l'Avent.

Les Mercredis & les Vendredis il y avoit des

Epitres & des Evangiles propres à la Messe.

Tous les Dimanches depuis la Septuagesime jusqu'à Pâques il y avoit Procession ou Station à quelque Eglise de la Ville.

Le Mercredi des Cendres il y avoit aussi Sta-

tions.

Après Nones on benissoit les Cendres. Ensuite l'Archevêque (ou en son absence l'Abbé de Saint-

Pierre de Vienne ) & son Chapelain revêtus de chappes de soye noire venoient dans le Chœur à la place du Doyen avec le Diacre & le Soudiacre qui portoient les Cendres ; & l'Archevêque ou l'Abbé donnoit des Cendres à la maniere de l'As. persion de l'Eau benite des Dimanches, à tous ceux du Clergé, dont les tonsures devoient être renouvellées, & qui alloient deux à deux dans la nef chantant les sept Pseaumes penitentiaux. Il n'y est point dit que l'Archevêque prît ou reçût des Cendres, non plus qu'à Rouen. L'Archevêque venoit se prosterner devant le pulpitre. Puis ayant fait venir les Pénitens publics il récitoit les Oraisons accoûtumées, après lesquelles il les mettoit hors de l'Eglise en chantant à haute voix le Répons In sudore vultus tui vesceris pane tuo, Vous mangerez vôtre pain à la sueur de vôtre front. &c. [ paroles qui furent dites à Adam quand il fut chasse du Paradis terrestre après son peché. ] Et l'Archevêque après leur avoir fermé les portes de l'Eglise, faisoit au peuple un Sermon, après lequel on alloit en Procession.

Le premier Lundi de Carême on commençoit à faire la lecture des Dialogues de S. Gregoire avant Complies, comme on faisoit à Rouen il n'y a pas plus de cent ans, & comme on fait encore à Reims & dans d'autres Eglises voisines. Il est marqué que c'est le devoir du Soudiacre d'encenser [ comme à Lyon ] & qu'à chaque heure on doit baiser la terre, comme à Rouen on baise chacun son siège lorsqu'on commence chaque Heure.

Tous les jours de Carême avant Complies on disoit l'Office des Morts; ensuite on alloit dans le Chapitre faire une lecture des Dialogues de S. Gregoire, après quoi on alloit boire au Resectoir

du vin préparé par les Refectoriers. Ce qui s'apapeloit Potus caritatis. On n'y mangeoit point en-

core alors: ce n'a été que depuis.

Le Mercredi de la quatrième semaine de Carême est appelé dans l'Ordinaire de Vienne & dans leur ancien & dernier Missel, Feria quarta in Scrutiniis, la quatrième Ferie des Scrutins ou Examens des Catechuménes. On les fait encore aujourd'hui dans cette Eglise quand il n'y a que des enfans, un Soudiacre en tenant un recite pour lui devant le Prêtre le Credo, pour profession de soy. Ce n'est pas sans raison qu'il y a à cette Messe pour Graduel Venite silii, &c. Venez enfans, &c. Toutes ces cérémonies seroient trop longues à rapporter ici en François. On les trouvera en latin dans l'Ordinaire qu'on espere donner au public.

On disoit le Te Deum laudamus le Dimanche des Rameaux, aussi bien qu'à Lyon & dans tout l'Ordre de S. Benoist, les Dimanches de l'Avent & du Carême: & on ne voit pas de raison bien so-

lide pour ne l'y pas admettre.

La benediction des Rameaux se faisoit par l'Archevêque (ou en son absence par l'Abbé de Saint-Pierre) revétu d'aube, d'amict, d'étole & d'une chappe de soye verte. La Croix étoit nuë à la Procession: on n'y disoit point l'Attollite portas.

Le Mercredi-saint à la Messe on disoit & on dit encore presentement à Vienne, comme le Ven-dredi-saint, toutes ces grandes Oraisons pour tou-

tes sortes d'états.

Le Jeudi-saint après Nones l'Archevêque revêtu de l'aube & de l'amict, de l'étole & d'une chape de soye avec sa mitre & sa crosse alloit aux portes de l'Eglise pour y faire rentrer les Pénitens publics qui attendoient-là qu'on leur sît la grace de

les y admettre. Puis il faisoit un Sermon, lequel étant fini l'Archevêque disoit trois fois Venite filii. Venez mes enfans. L'Archidiacre disoit le Verset Accedite, Approchez-vous. Et il faisoit entrer les Pénitens. Aussitôt on disoit les sept Pseaumes pénitentiaux, durant lesquels l'Archevêque étoir prosterné devant le pulpitre aussi-bien que les pénitens. Ensuite l'Archevêque disoit les Prieres, Versets & Oraisons; puis il leur accordoit le Pardon & l'Indulgence. Il n'y a plus à present dans cette Eglise d'autre trace de la pénitence publique que les sept Pseaumes penitentiaux, avec cette Rubrique dans le Supplément du Missel, Feria V. in Ecclesia Primatiali ante Missam sit Ossicium Catechumenorum & Reconciliatio pænitentium, & ideo dicuntur septem Psalmi pænitentiales. On y fait encore aujourd'hui l'Office des Catechumenes.

La bénédiction de l'huile des Infirmes se fait avant le Per quem hac omnia Domine; & la bénédiction de l'huile des Catéchumenes & du Chrême après le Pax Domini. Les Vêpres sont enchassées dans la Messe, & se terminent par l'Oraison de la

Postcommunion.

C'est le Diacre qui après la Messe porte le saint Sacrement au lieu préparé, & le rapporte le lendemain au grand Autel pour la Messe ex prasantissi-

catis encore à present, comme à Chartres.

Dans la Cérémonie du Mandatum ou du Lavement des pieds des Chanoines, l'Archevêque, ses Ministres & le Clergé étoient nuds pieds. C'étoit l'Archevêque & le Doyen qui les lavoient, & leur versoient ensuite de l'eau sur les mains, & leur presentoient des pains azymes & du vin benis par le Prélat.

Le Vendredi-saint l'Archevêque en chappe de B iii

soye noire & ses Ministres en aubes seulement disent le Consiteor dans le Revestiaire, puis ils en fortent tous nuds pieds [encore aujourd'hui]; viennent se prosterner devant l'Autel, & y font quelque priere; après laquelle s'étant levez, on commence à lire les deux Propheties & à chanter les deux Traits; puis un Archidiacre chante la Passion selon S. Jean. Tout le reste de l'Office est presque de même que dans l'ancien Ordinaire de Rouen de 650 ans. ] Après quoi ils s'en retournent nuds pieds au Revestiaire. La Communion étant achevée, le Célébrant prononçoit & prononce encore à haute voix In nomine Patris & Filii & Spiritus sancti. On répondoit Et cum spiritu tuo. Et encore dans le Missel de 1519. on répond aujourd'hui Amen. Ensuite les chantres commencent devant l'Autel un Répons avec le Verset de la reprise, après laquelle on le repete depuis le commencement julqu'au Verset, & l'Archevêque doit encenser durant ce Répons, dans lequel seul consistoient anciennement & consistent encore maintenant toutes les Vêpres de ce jour à Vienne.

Le Samedi-saint l'Archevêque étant revétu d'une chappe de soye, & l'Archidiacre d'une Dalmatique blanche, précedez des Portechandeliers, du Soudiacre, des douze Curez Prêtres assistant & du Maître des Enfans, alloient à la Chapelle de Nôtre-Dame dans le Cloître pour faire entrer les enfans qui devoient être baptizez; & l'Archidiacre disoit, Orate Electi, slettite genua, Levate. Complete Orationem vestram, & dicite Amen. Elus priez, mettez vous à genoux. Levez vous. Achevez vôtre priere, & dites Amen. Puis on leur imprimoit sur le front le signe de la † Croix. Et l'Archevêque ayant demandé le nom d'un chacun d'eux, disoit l'Oraison ou plûtôt l'Exorcisme, Nec te lateat, Satana. Après quoi l'Archidiacre disoit: Catechumeni recedant, Que les Catechumenes se retirent; Si qui Catechumeni, exeant foras; S'il y a ici quelques Catechumeni, qu'ils sortent. Après qu'ils étoient sortis, l'Archidiacre après avoir reçu la benediction de l'Archevêque, descendoit avec le Soudiacre dans le Chœur devant l'Autel pour y faire la benediction du Cierge Pascal; durant laquelle ceux du petit Chœur étoient debout, & ceux du grand Chœur étoient assis jusqu'à ce que le Diacre dit Dominus vobiscum.

Pendant qu'on faisoit la benediction du Cierge, le Capiscol ou Scolastique revêtu d'une chappe de soye faisoit benir l'encens & le feu, & ensuite il alloit porter les grains d'encens à l'Archidiacre auquel il aidoit à les ficher aux trous du Cierge lorsque le temps en étoit venu; puis l'Archidiacro avec le feu nouveau allumoit le Cierge Pascal. Quelques fideles emportent chez eux de ce feu beni, & à Lyon & à Rouen de même. ] Alors un Lecteur montoit au Jubé pour y lire les Propheties, qui étoient entremêlées d'Oraisons & de Traits, comme elles sont encore aujourd'hui. [Et les douze Curez chantoient chacun une Oraison après chacune des douze Propheties selon le Missel, de Vienne de 1519. Aujourd'hui ce ne sont que deux Prêtres qui les chantent alternativement.

Lorsqu'on commençoit le Trait Cantemus Domino, le Maître ayant pris encore un Prêtre aveclui & se senfans, [ & peutêtre même tous les chan-

<sup>\*</sup> Marque qu'on aveit un nom avent que d'étre beptizés B iiij

#### S. Maurice de Vienne.

étoient dans la Chapelle de S. Jean-Baptiste [dans le Cloître], & y chantoient la Litanie dont chaque Verset étoit repeté trois fois. [Ce qui s'appeloit Litania terna; & c'est de là que nous sont venus les neuf Kyrie eleison à la Messe, dont chaque ternaire étoit chanté par le Chantre & par les deux Chœurs alternativement.] La Litanie étant

achevée, ils s'en retournoient au Chœur.

Après que les Propheties, Traits & Oraisons étoient achevées, on fesoit approcher ceux qui devoient être baptizez; on mettoit les garçons au côté droit, & les filles au côté gauche; & on disoit sur eux les Oraisons pour les Catechumenes. En allant processionnellement aux Fonts baptismaux, parmi les Prêtres assistans étoit le Curé de S. Jean qui portoit le vase du saint Chrême, les Chantres chantoient la seconde Litanie, à laquelle les deux Chœurs répondoient. Après qu'elle étoit finie, l'Archevêque faisoit la benediction des Fonts conjointement avec les douze Curez, comme encore aujourd'hui à Troye, c'est-à-dire, qu'ils fesoient les benedictions aux † croix, & les aspirations avec l'Evêque, & tenoient comme lui les mains élevées, mais ils ne touchoient ni l'eau ni le cierge, selon qu'il est marqué dans l'Ordinaire de l'Eglise, Cathedrale de Vienne écrit en 1524.

Ces Curez n'assistionnt à la benediction des Fonts les Samedis veilles de Pâques & de Pentecôte, que parce qu'ils menoient à la Cathedrale les enfans leurs Paroissiens qui étoient à baptizer; parce qu'enciennement il n'y avoit des Fonts baptismaux dans les Villes que dans les Eglises Cathedrales, comme encore aujourd'hui à Florence, a

25

Pises, à Parme, à Padouë & encore ailleurs. L'Evêque mettoit dans l'eau du saint Chrême en forme de † croix. Après les interrogations ordinaires sur la foy du Symbole & les autres, le Prêtre baptisoit chaçun des enfans par trois immersions, c'est-à-dire, en le plongeant trois fois dans l'eau, [ Sub trina mersione ] en invoquant la sainte Trinité, en disant Et ego te baptizo in nomine Patris, & on plongeoit l'enfant une fois dans l'eau; en disant & Filii, on le plongeoit pour la seconde tois; & en disant. & Spiritûs sancti, on le plongeoit pour la troisiéme fois. Dès qu'il étoit sorti des Fonts, le Prêtre, prenoit un peu du saint Chrême avec son poulce, & lui en faisoit un signe de † croix sur le sommet de la tête en lui disant l'Oraison Deus omnipotens. Puis le Prêtre le revêtoit d'une robe blanche en forme d'aube, en lui disant les paroles ordinaires Accipe vestem candidam &c. Reçois cette robe blanche & sans tache, que tu dois porter devant le Tribunal de nôtre Seigneur Jesus-Christ, s. tu veux avoir la vie éternelle. Paroles terribles sur lesquelles les Chrétiens devroient bien faire restexion, & les Pasteurs en instruire comme des obligations du Baptême : car l'ignorance des obligations du Baptême est la source de la méchante vie de la plûpart des Chrétiens.

Après cela si l'Evêque étoit present (dit cet Ordinaire) il donnoit aussitôt le Sacrement de Consirmation aux enfans. Si Episcopus adest, statim consirmari oportet infantulum. Après quoi la Procession retournant au Chœur, deux Prêtres chantoient la troisséme Litanie qui étoit repetée sept sois.

L'Archevêque alloit se préparer pour la Messe, & dès qu'il partoit pour venir à l'Autel, le Diacre

#### S. Maurice de Vienne.

disoit (& dit encore aujourd'hui) à voix haute, Accendite, allumez les cierges [comme les Chantres font encore à Lyon, comme ils faisoient à Rouen il n'y a pas encore cent ans; & comme on fait encore à Angers aux grandes Fêtes]. Alors on allumoit tous les cierges, & on commençoit le Kyrie eleison &c. Tout le reste de la Messe & de Vêpres est comme par tout ailleurs, sinon qu'à la fin le Diacre au lieu d'Ite, missa est, disoit à cause de Vêpres Benedicamus Domino, sans alleluia.

On est fort surpris de ne point trouver dans cette Messe la Communion des nouveaux Baptizez, qui (comme le prouve fort bien Rosweyde dans ses Notes sur S. Paulin, & le Cardinal Bona dans son Livre 2. de Rebus Liturgicis c. 19.) se donnoit non seulement aux grandes personnes, mais même aux enfans nouveaux-nez. Cela se voit dans l'ancien Ordre Romain, cap. de Sabbato sancto, & étoit ençore en usage en France dans le douziéme siecle au temps de Hugues de S. Victor, qui en son Livre premier des Sacremens & Cérémonies Ecclesiastiques chapitre 20. en parlant d'un nouveau baptizé, dit que le Prêtre trempant le bout de son doigt dans le sang de Je su s-Christ donnoit sous cette espece le Sacrement de l'Eucharistie aux petits enfans nouveaux baptizez qui ont appris de la nature à succer. Pueris recens natis idem Sacramentum in specie Sanguinis est ministrandum digito Sacerdotis, quia tales naturaliter sugere possunt. On peut voir sur cela S. Augustin en son Livre 1. à Boniface, contre l'Hérésie des Pelagiens, c. 22. & en son Epitre à Vital, S. Ambroise, lib. de Initiandis c. 8. & S. Paulin, Epit, 32. Tout le monde sçait que le Diacre dans l'Eglise d'Afrique communioit sous la même espece

les petits enfans \* qui étoient au coû de leurs meres:

ce qui se pratique encore chez les Grecs.

Non seulement cette pratique de communier les enfans nouveaux baptizez, étoit encore en vigueur au douzième siecle; mais elle se pratiquoit à Beauvais il n'y a pas trois cens ans, comme on le voit par les Ordinaires de cette Eglise qui sont de ce temps-là, & de là est venu la coûtume de porter encore aujourd'hui au grand Autel ces enfans nouveaux baptizez; ce qui se pratique dans tout le Diocese le Parent de la pratique dans tout le

Diocese de Rouen, & en plusieurs autres.]

Le jour de Pâques au dernier coup de Matines on envoyoit les deux Portechandeliers querir l'Archevêque qui venoit revêtu d'une chappe blanche au Sepulcre, & y disoit le Consiteor; & après y avoir fait sa priere, il baisoit le Sepulcre & les Autels. De-là précedé des deux chandeliers il venoit baiser le Doyen, & entroit dans le Chœur, & s'y tenant au milieu des Chantres, il disoit, Resurrexit Dominus, Le Seigneur est ressuscité; & le Chantre répondoit, Et apparuit Petro, & il s'est apparu à Pierre. Et l'Archevêque donnoit le baiser de paix aux deux Chantres. Et tous les autres Ecclesiastiques faisoient la même chose. [Ce baiser de paix en se disant Resurrexit Dominus au jour de Pâques, se pratique encore non seulement à Vienne, mais aussi dans la célebre Eglise Collegiale de Chanoines de S. Vulfran d'Abbeville; il se trouve dans l'ancien Ordre Romain cap. In vigilia sancti Pascha in notte; & il n'y a guere plus de cent ans qu'il se pratiquoir encore à Rouen. Dans l'Eglise d'Orient encore à present, tant le Clergé que le peuple ne se saluent point autrement depuis ce

S. Cypr. de Lapsis.

jour jusqu'à l'Ascension, qu'en se disant les uns aux autres xeisis ans , Jesus-Christ est.

resfuscité.]

Tout l'Office se faisoit en ce jour; & se fait encore à Vienne avec le même nombre de Prêtres assistants, de Ministres & de Portechandeliers, que nous avons marquez au jour de Noël; & on chantoit aussi des neumes à chaque Antienne. Il n'y a que ces trois ou quatre particularitez qui suivent.

Après Laudes l'Archevêque ou le Doyen revêtu des habits sacerdotaux, après avoir beni l'eau, aspersoit les Autels & le peuple, le Soudiacre portant le benitier. Ils rentroient ensuite dans le Revestiaire, & alloient chanter une haute Messe à

l'Autel du Sepulcre.

Après Tierces M. l'Archevêque se revêt de ses habits Pontificaux pour la Messe devant le Sepulere, & ses six Prêtres assistant, ses sept Diacres, sept Soudiacres & sept Portechandeliers derriere l'Autel on dans le Revestiaire. Ils vont querir l'Evêque processionnellement à la Chapelle du Sepulcre dans le même ordre qu'au jour de Noël. Alors le Doyen ayant reçu la benediction de l'Archevêque s'en va avec quelques autres Chanoines par le milieu du Chœur derriere l'Autel, & ils chantent à haute voix O mors, que l'on repete après le Verset, puis ils s'en reviennent au Sepulcre. Là les Portechandeliers difent à haute voix l'Antienne Ite, nuntiate &c. laquelle étant finie, tous le tournent vers le Sepulcre. Alors les Chantres ayant le dos tourné au Sepulcre commencent Quem quaritis? Qui cherchez-vous? Deux Chanoines répondent Jesum Nazarenum. Les Chantres, Non est hic. surrexit; il n'est plus ici, il est ressuscité. Et les deux Chanoines chantent Alleluia, Resurrexit Dominus, en retournant dans le Chœur, où la Procession étant arrivée, aussitôt les Chantres commencent, comme à Lyon, à voix médiocre l'Introït Resurrexi: ce qui est exprimé dans l'ancien Ordinaire par voce submissa. Et lorsqu'ils chantent Gloria Patri tout haut, l'Archevêque entre avec toute la pompe ou le grand nombre de ses Ministres, & dit la Messe avec toutes les mêmes cérémonies qu'à Noël, les Laudes ou Louanges, & le Venite populi &c. à la Cômmunion. La Messe se terminoit par l'Ite, missa est, alleluia.

L'Archevêque toute la journée, excepté pendant la Messe, étoit revétu d'une chappe sur son aube & son étole avec son manipule, & à toutes les petites Heures aussi-bien qu'après la Messe il étoit reconduit par les deux Portechandeliers chez lui, ayant la mitre en tête & sa crosse en main; & il dînoit ce jour-là ainsi revêtu de ses habits Pontisi-

caux.

Au dernier coup de Vêpres l'Archevêque ainsi revêtu venoit de chez lui dans le Cloître, [ & cela se pratique encore aux grandes Fêtes,] precedé des deux Portechandeliers, qui aussitôt s'en alloient au Chœur querir le Diacre portecroix, qui étant revêtu de chappe venoit avec les Portechandeliers, tout le Clergé & les Chantres chappez ayant leurs mitres en tête & leurs bâtons en main, pour conduire processionnellement l'Archevêque à l'Eglise.

Les Vêpres y sont à peu près comme à Rouen: on chantoit le Pseaume Laudate pueri en allant aux Fonts, & le Pseaume In exitu en revenant; les deux Benedicamus de Vêpres & de la Procession accompagnez aussi de deux alleluia; après lesquels l'Archevêque donnoit la benediction, en disant

Sit nomen Domini benedictum &c.

S. Maurice de Vienne.

Le Lundi de Pâques on faisoit Station à Saint-Pierre. L'Archevêque chantoit la Messe avec cinq Diacres & cinq Soudiacres. Entre la Prose Vistime & l'Evangile on faisoit un Sermon au peuple, puis l'Archevêque accordoit l'Indulgence. Durant les coups de Vêpres le Clergé s'assembloit dans la maison de l'Archevêque, & là on trouvoit des tables garnies de miel & d'autres choses avec du vin. Au dernier coup tous se rendoient à la Chapèlle de Nôtre-Dame, puis ils venoient à l'Eglise comme au jour d'hier.

Les Samedi & Dimanche in albis on faisoit encore la Procession aux Fonts baptismaux, non en chantant des Pseaumes comme aux autres jours,

mais un Répons avec une Oraison.

Les trois jours des Rogations, le Clergé & tout le peuple s'assembloit à l'Eglise Cathedrale après-Tierces: le Clergé de S. Severe, les Religieuses de Sainte Colombe, les Religieuses de S. Andréle-haut, les Moines de S. André-le-bas & ceux de S. Pierre s'y trouvoient. Lorsqu'ils entroient dans l'Eglise de S. Maurice, on sonnoit toutes les cloches.

L'Archevêque étant debout à la place du Doyen, ou le Doyen s'il étoit Prêtre, sinon le Semainier, aspersoit tout le Clergé, les Religieux & Religieuses lorsqu'ils sortoient du Chœur deux à deux. Un Diacre portoit la banniere, deux Chanoines du petit Chœur portoient deux croix, le Soudiacre semainier portoit une troisséme croix, le Diacre semainier le Livre des saints Evangiles, & un Clerc portoit les Tablettes où étoient écrites les Litanies. Tous ceux qui portoient les croix étoient (comme à Lyon & au Bec) nuds pieds, & ils avoient la tête couverte de cendres. Le Célé-

brant y est revêtu de chasuble encore aujourd'hui. Dès que la Procession étoit arrivée à l'Eglise de la Station, un Prêtre & deux Diacres étoient prosternez devant l'Autel, jusqu'à ce que la Litanie sût sinie. Ils faisoient six ou sept Stations chaque jour. C'étoient tantôt des Chanoines, tantôt des Moines, & tantôt des Religieuses qui chantoient les Litanies. [Nous verrons encore ailleurs des Religieuses qui assistante à ces Processions.]

Le jour de l'Ascension après Tierce, le Clergé étant en chappes avec l'Archevêque, ou (en son absence) avec l'Abbé de S. Pierre, on faisoit une Procession où l'on portoit toutes les châsses des Reliques. Elle descendoit par les degrez du grand portail, & rentroit par la porte du Cloître. Puis étant tous rangez dans la nef de l'Eglise, l'Archevêque revêtu de ses habits Pontificaux, ou en son absence l'Abbé de S. Pierre, alloit à l'Autel du Sepulcre, précedé de deux Clergeons portechandeliers, de trois Soudiacres aussi portechandeliers, d'un quatrième Soudiacre Thuriferaire, du grand Soudiacre portant le Livre des Evangiles, de l'Archidiacre portant la Croix d'or, suivi des autres Diacres, puis l'Archevêque. Alors les Chantres ayant le dos tourné au Sepulcre disoient: Quem creditis? Deux ou trois Chanoines répondoient, Christum qui surrexit. Les Chantres Jam ascendit. Les Chanoines, Alleluia. Pendant qu'on le chantoit, la Procession rentroit dans le Chœur, & l'Archevêque commençoit la Messe avec les mêmes cérémonies qu'à Pâques, mais sans Prêtres assistans, & sans le Venite populi.

A cette Fête il y avoit ceci de particulier. A près l'Offertoire avec ses Versets on alloit en Procession dans l'Aumônerie. D'abord marchoit le Portebe-

#### S. Maurice de Vienne.

nitier, les deux Portechandeliers, le Port'encens, en chantant le Répons Christus resurgens avec le Verset. On y benissoit les viandes en disant Edent pauperes &c. On jettoit de l'eau benite dessus, on les encensoit; & l'on faisoit un Sermon. Puis l'on achevoit la Messeà la maniere accoûtumée.

Le Samedi de la Pentecôte on faisoit les mêmes cérémonies du Baptême, que le Samedi-saint. Six Prêtres revêtus y assistoient, mais non pas à la Messe. Avant que de la commencer on ne dit plus aujourd'hui l'Accendite. Avant la Postcommunion on disoit Vêpres avec le Pseaume Laudate Dominum omnes gentes, & le Magnificat avec deux Antiennes selon le rite du Samedi-saint, & Vêpres se terminoient par l'Oraison de la Postcommunion. La même chose s'y pratique encore au-

jourd'hui.

Le jour de la Pentecôte on y voit toutes les mêmes pratiques & cérémonies qu'au jour de Pâques, excepté l'Office du Sepulcre. Avant Vêpres & avant la Messe il y a Processio ad introducendum Archiepiscopum de même qu'à Noël, & le Venite populi pour l'Eucharistie comme à Pâques & à Noël. Le même rite à Vêpres comme à Pâques, la Proceilion aux Fonts en chantant le Pleaume Laudate pueri, & en revenant le Pseaume In exitu. Et encore le Lundi, le Mardi, le Mercredi, le Jeudi & le Vendredi de même. Et en effet ce doit être la même chose : car les deux Samedis de Pâques & de Pentecôte étoient consacrez au Baptême solennel des Catecuménes; & pendant la Semaine après Vêpres on menoit les nouveaux Baptizez proceilionnellement aux Fonts du Baptême où ils avoient été regenerez, & là le Prêtre disoit une Oraison sur eux. Qu'on y prenne garde, l'Oraison

l'Oraison ad Fontes est specialement pour eux.

Après l'Octave de la Pentecôte on y lisoit non seulement les Livres des Rois, mais encore ceux des Paralipomenes, comme autrefois à Rouen.

Le jour de Noël après Vêpres, le jour de saint Etienne & le jour de S. Jean l'Evangeliste, on faisoit des processions solennelles pour les Diacres, les Prêtres & les Enfans de chœur, comme autrefois à Rouen. Il y avoit aussi le lendemain à la Messe solennité pour eux. Les Enfans de chœur y avoient leur petit Evêque, qui faisoit tout l'Office, excepté à la Melle.

Au jour des SS. Innocens on chante encore aujourd'hui à Vienne aussi-bien qu'à Lyon le TeDeum, le Gloria in excelsis & l'Alleluia avant l'Evangile. On ne les dit point ailleurs, parce qu'autrefois les Chrétiens jeunoient ce jour là more Quadragesimali.

Le jour de la Purification après Primes, l'Archevêque ou l'Abbé de S. Pierre, revétu d'aube parée, d'amit, d'étole, de manipule & de chappe blanche, avec sa mître & sa crosse, précedé de ses Ministres, vient à l'Autel faire la Bénédiction des cierges qu'il asperse & encense; & les Sacristes vont distribuer au Clergé les cierges, qu'un chacun allume; après quoi l'on fait la procession dans le Cloître.

Le jour de S. Marc il n'est point sait mention ni de Litanies majeures ni de Procession; & l'on n'y en fait point encore en ce jour à Vienne,

non plus qu'à Lyon.

Le second jour de Juin, sête de sainte Blandine & de ses compagnons Martyrs, on faisoit une grande solennité à Vienne: elle s'appelloit la Fête des Miracles. On faisoit de grandes réjouissances. dans des batteaux sur le Rhône. Le Clergé de l'E-

glise de Saint-Severe, celui de la Cathedrale, les Moines, puis les Religieuses de Saint-André-lehaut, alloient tous en procession à l'Eglise de sainte Blandine, précedez de deux croix & fuivis de tout le peuple. On y disoit la Messe des saints Martyrs; après l'Epître de laquelle on chantoit le Graduel, puis on lisoit leurs Actes en maniere d'Epître, tirez de l'Histoire Ecclesiastique d'Eulebe liv. 5. chapitre 1. avec ce titre, Lectio Libri Ecclesiastica Historia. Et on le fait encore aujourd'hui; se qu'il faut observer, afin qu'on voye ici la pratique de ce qui est marqué dans saint Gregoire de Tours, que les Actes des Martyrs étoient récitez dans les-Offices divins, & quelquefois même dans la Messe. ] Après cette lecture de leurs Actes on chante l'Allelnia & la Prose, puis le Diacre lit l'Evangile.

Il y avoit trois differentes Messes de saint Jean-Baptiste en comptant celle de la Vigile. On disoit la seconde après Laudes, & la troisième après

Tierces.

Le 30. Juin, au lieu de Commemoratio S. Pauli, il y a Celebratio, comme à Lyon Celebritas.

Le 1. Août on lisoit le Martyre des Marcabées après l'Epître de la grand'Messe; & on le lit en-

core aujourd'hui.

Le 8. Août Fête de S. Severe Prêtre de Vienne, l'Eglise Cathedrale alloit la nuit en procession à l'Eglise de S. Severe; in ipsa nocte statio ad sanctum-Severum.

Le jour de S. Maurice, comme à Noël. Après les premieres Vêpres les Moines de Saint-André-le bas viennent à l'Eglise Cathedrale chanter Matines, & ensuite les Moines de S. Pierre pareillement. Après Primes les Processions doivent venir

à l'Eglife matrice; & à leur arrivée toutes les cloches doivent sonner. L'Archevêque revétu de la chasuble & du pallium, après avoir encenfé l'Autel au commencement de la Messe, va se placer dans sa chaire de marbre blanc derrière le grand Autel. Après la Prose l'Archevêque faisoit un Sermon au peuple, & donnoit l'Indulgence.

On trouve en d'autres monumens que dans le Diocese de Vienne jusqu'à l'an 1100. le Carème commençoit dès le Lundi de la Quinquagesime, que l'on appelle presentement par corruption le Lundi gras : & non pas au Mercredi des Cendres, comme il fait à present : & c'est peutêtre de là qu'est venue dans quelques Communautez la pratique de faire maigre ces deux jours là.

On ne marioit autrefois personne à Vienne depuis

les Rogations jusqu'à la Trinité.

Si un Chanoine quitte fon Canonicat, il ne peut plus assister à l'Eglise Cathedrale comme honoraite; au lieu que si c'étoit un Chanoine qui eût été autrefois Enfant de chœur, il auroit droit d'y assister toujours comme Chanoine, parce qu'il a été nourri & élevé in gremio Ecclesta; & même étant pourvû d'un second Canonicat, il reprendroit son ancienne place, comme ayant toujours en droit d'y assister & d'y garder son rang.

Si un pauvre mort à Vienne en véritable Chrétien, muni des Sacremens, a requis à l'article de la mort d'être enterré dans le petit Cimetiere du Cloître de l'Eglise Cathedrale, il y est enterré en la maniere qui suit. On sonne toutes les cloches de l'Eglise Cathedrale comme pour un Chanoine; sous les Chanoines & tout le reste de leur Clergé, même l'Archevêque quand il est à la ville, étant procedez de la croix & des chandeliers d'argent,

vont lever le corps & l'enterrer avec autant de ceremonies que si c'étoit un Chanoine, hors celles qui sont propres aux Prêtres. La deuxième semaine d'après Pâques on dit plusieurs Messes dans la Chapelle du Sepulcre pour ces pauvres défunts. C'est un exemple d'une insigne pieté & charité envers les pauvres; [ nous verrons encore ailleurs quelque chose d'approchant.]

Le Mercredi d'après le quatrième Dimanche de Carême y est appellé Feria quarta in scrutiniis, & on fait encore l'examen des Catechumenes dans l'Eglise Cathedrale en ce jour-là, & au Jeudi-

saint l'Office des Catechumenes.

Le Samedi-saint les Fideles emportent du feu nouveau beni dans leurs maisons.

Le Dimanche de Quasi modo y est appellé Do-

minica in Albis depositis.

Les Fêtes à neuf leçons en ont douze quand elles tombent au Dimanche, parce qu'alors on n'en fait qu'une de la huitième & de la neuvième; & pour neuvième leçon on lit l'Evangile du Dimanche, & les trois leçons de l'Homelie se mettent en une. De même à beaucoup de Fêtes à trois leçons, il s'y en trouve cinq, même dans le tems Pascal; car on y dit assez souvent les deux & trois leçons de l'Evangile en une; encore y a t-il dans ce Breviaire des leçons fort longues, dont neanmoins on pe se plaint point à Vienne non plus qu'à Lyon.

Les Fêtes solennelles on ne lit point après Prime le Necrologe, & on n'y fait point les prieres accoutumées pour les défunts : on dit au lieu un verset qui convient au Mystere ou à la Fête.

Le premier Lundi de Carême & la Vigile de Nocl dans l'Eglise Primatiale de Vienne, avant la grand'Messe on donne l'absolution à ceux qui ont transgressé les Statuts du Chapitre.

Aux trois Messes de Noel outre l'Epître on chante encore à present une Prophetie selon l'ancien usage de l'Eglise Gallicane, comme on faisoit à Rouen & à Orleans il n'y a pas cent cinquante ans; mais elle se chante à Vienne après l'Epître.

Pendant l'Avent & depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques (excepté les Fêtes) on se sert de cou-

- leur noire.

Le Dimanche des Rameaux on se sert de verd, & aux Messes du Jeudi & du Samedi saint, de blanc.

#### La Salle des Clementines.

A côté du Palais Archiepiscopal est la Salle des Clementines, du nom des Ordonnances qui y surent faites dans les assemblées des Peres du Concile General de Vienne qui s'y tint, & où Clement V. présida. Cette grande Salle a bien changé depuis de condition, puisqu'elle sert à serrer le soin d'une Auberge.

### Eglise de S. Pierre de Vienne.

Sur le bord du Rhône est l'Eglise de S. Pierre, autresois tres-célebre Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, où l'on dit qu'il y a eu jusqu'à cinq cens Moines. C'est presentement une Eglise Collegiale de Chanoines, où il y a non seulement un Doyen & un Capiscol comme dans la Cathedrale, mais encore un Abbé.

Toute l'Eglise de S. Pierre & tout son enclos sont pleins d'Inscriptions & d'Epitaphes, tant d'illustres Chretiens que de Paiens: & il ne saut pas s'en étonner; car ces derniers se faisoient enterrer le long des grands chemins hors des villes;

C iij